

Conseil syndical de rentrée de la section SNES-FSU de Nantes
vendredi 12 septembre 2025, à Angers

Contexte général

International

Le 3 septembre à Pékin, s'est déroulé un impressionnant défilé militaire marquant le 80^e anniversaire de la victoire sur le Japon, avec la présence des leaders Xi Jinping, Vladimir Poutine et Kim Jong-un... Cela concrétise l'affirmation d'un bloc informel CRINK (République Populaire de Chine, Russie, Iran, Corée du Nord), alliance non officielle montant en puissance qui, sous couvert de demande de gouvernance multipolaire, n'a rien de rassurant quant à la préservation des valeurs humanistes et démocratiques.

En Ukraine, les pantalonades de Trump et les diverses tractations diplomatiques récentes ne sont pas parvenues à tracer le chemin d'un retour à la paix ; au contraire, la perspective d'une présence potentielle de troupes occidentales semble raviver les attaques russes.

Dans la bande de Gaza, la situation se dégrade encore, avec l'avancée des troupes israéliennes sur Gaza City et une aide humanitaire qui entre seulement au compte goutte. A l'appel de certains membres de la commission européenne, l'UE envisage d'aller au-delà des suspensions partielles actuelles des relations commerciales avec Israël et d'interrompre certains financements versés au pays. L'ONU, dont l'Assemblée Générale axée sur la lutte contre la faim et les déplacements forcés s'est ouverte ce mardi 9 septembre à New York, semble par ailleurs totalement impuissante aussi bien sur le Proche-Orient que sur le conflit soudanais.

National

Après un été marqué par une forte mobilisation autour de la loi Duplomb, François Bayrou, par les mesures antisociales contenues dans son plan d'austérité de 44 milliards d'euros (déremboursement de médicaments et doublement des franchises médicales, suppression de deux jours fériés, coupes dans les services publics, réforme de l'assurance chômage, gel des prestations sociales, désindexation des retraites, remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ...) a trouvé le moyen d'aggraver encore la période de polarisation politique (quatre Premiers ministres en trois ans et une Assemblée sans majorité claire) que le pays connaît déjà. La France est aujourd'hui confrontée à une convergence de crises : instabilité politique prolongée et catastrophes climatiques. La crise environnementale se renforce : les incendies de l'été 2025, surtout dans le sud (Aude, Hérault, Bouches-du-Rhône), ont été les plus graves du XXI^e siècle en France, provoquant des centaines de milliers d'hectares brûlés, des évacuations massives et même des décès. Le contexte socio-économique n'est pas réjouissant avec un chômage qui pourrait atteindre au final 7,8% pour 2025, une inflation toujours autour de 1,6% et de fortes inquiétudes concernant les perspectives budgétaires (l'année blanche signifiant un nouveau gel du point d'indice et la réduction des minimas sociaux). Tout ceci a fini par agréger un certain nombre de mécontentements et déboucher sur une expression à la fois politique et sociale :

- politique, puisque, ce lundi 8 septembre, suite à un vote de confiance largement défavorable, le gouvernement Bayrou, illégitime dès ses débuts et entaché de multiples abominations (affaire Bétharram, ministère Retailleau dans son ensemble, loi Duplomb...) a fini par chuter, mais E. Macron a sombré encore plus bas dans le mépris, en nommant, mardi 9 septembre au soir, Sébastien Lecornu Premier ministre, dans un nouvel épisode de provocation inacceptable et ne respectant pas les résultats des urnes.

- enfin, une colère sociale s'est exprimée, une première fois, par les multiples mobilisations du mercredi 10 qui ont pu prendre des formes diverses pour l'illustrer et auxquelles nous avons collectivement participé localement sur la base de nos mandats.

Fonction Publique

Le projet de loi de finances pour 2025, tel que Bayrou l'envisageait, prévoyait encore une réduction des postes au sein de la Fonction publique, avec une baisse des budgets et un contrôle strict des dépenses. On y lisait, entre autres, le retour de l'extension du délai de carence en cas de maladie de un à trois jours. Aucun poste supplémentaire n'y était prévu dans l'administration de l'Éducation nationale pour la rentrée 2025. Seuls des redéploiements entre académies étaient envisagés pour ajuster les effectifs, selon les besoins. La Fonction publique fait pourtant face à une crise d'attractivité persistante. Le nombre de candidats aux concours poursuit son effondrement, entraînant un nombre important de postes non pourvus, notamment dans l'Éducation nationale et le secteur hospitalier. Pour compenser, le recours aux personnels non-titulaires augmente, sans naturellement parvenir à combler tous les postes vacants. La situation politique actuelle a évidemment mis en suspens la modernisation des grilles indiciaires.

Cette rentrée est aussi marquée par des modifications réglementaires importantes concernant la retraite progressive, la rupture conventionnelle et le droit à la déconnexion. Sur ces sujets et toutes les questions ayant trait aux questions de carrières (voies de recours pour les passages de grade...), ne pas hésiter à solliciter le secteur emploi@nantes.snes.edu.

L'autre sujet marquant de l'année, qui nécessitera aussi des accompagnements, sera indéniablement le déploiement de la PSC parmi les agent·es des différents ministères, tout particulièrement dans l'Éducation nationale. L'accord majoritaire PSC a été signé le 8 avril 2024, après une longue période de négociations. Le lancement initialement prévu pour janvier 2025, puis pour septembre 2025, entrera finalement en vigueur à partir du 1^{er} mai 2026 (1^{er} avril pour les retraité·es), pour la santé comme pour la prévoyance. À l'issue d'un appel d'offres, le groupement MGEN - CNP Assurances a été sélectionné pour gérer le contrat collectif obligatoire de PSC en santé pour les ministères concernés.

Éducation

Après les conventions citoyennes sur le climat et la fin de vie, le CSE a lancé fin juin, sous l'impulsion du président de la République, une nouvelle convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Si l'exercice démocratique de la consultation citoyenne de la part d'E. Macron peut rendre sceptiques, nous ne sommes pas dupes de cette tentative de diversion présidentielle pour réduire les vacances scolaires, totalement déconnectée des urgences et priorités de l'École.

Cette rentrée aura été à nouveau endeuillée par un nouveau décès d'enseignant·e : notre collègue professeure des écoles dans le Cantal, Caroline Grandjean, victime de harcèlement lesbophobe, sous la forme d'insultes et de menaces de mort, insuffisamment protégée par son employeur pourtant informé, a mis fin à ses jours. Ce nouveau drame pose, une nouvelle fois, la question de l'accompagnement des personnels alors même qu'en cette rentrée, Mme Borne affirmait une automaticité de la protection fonctionnelle. L'une des conseillères de son cabinet, rencontrée à Angers le 28 août, tempérait pourtant déjà ces déclarations en arguant de la difficulté de cette protection lors de litiges entre personnels du ministère. Voilà qui laisse songeur·se tant il y a de situations connues, y compris dans notre académie, de personnels aux prises avec des formes de management toxique.

De même si nous aurions pu nous réjouir de la mise en œuvre obligatoire à cette rentrée du programme EVARS, largement porté par le SNES et plus globalement la FSU, force est de constater que les formations de personnels promises au plus tôt dans l'année, avant même la mi-septembre, ne sont aucunement au rendez-vous. C'est pour cette raison que le SNES-FSU de l'Académie de Nantes mettra en place un stage EVARS.

Concernant globalement les conditions de rentrée, la situation continue de se déliter et nous continuons de dénoncer une impréparation qui devient, rentrée après rentrée, chronique : DGH, ouvertures et fermetures de classes connues tardivement, tout comme les dotations en AED ; sort d'Adage incertain; nouveaux protocoles sans moyens supplémentaires ... Et ce ne sont pas les tentatives locales, qui ont connu un regain cette année, de nous imposer indûment deux jours de pré-rentée qui permettront de dissimuler les manques de personnels qui se font, partout, cruellement sentir :

- qu'il s'agisse des AESH : un élève notifié sur deux, qui pourrait donc légitimement y prétendre, ne pourra bénéficier de l'accompagnement auquel iel a droit. La dilution des moyens en AESH sur un nombre croissant d'élèves se fait au détriment des conditions d'accompagnement et détériore les conditions de travail des agent·es. Par ailleurs, l'absence du DASEN de la Mayenne, l'inclusion totale de tous les élèves de tous les dispositifs en milieu ordinaire les 15 premiers jours de la rentrée s'est faite dans des conditions de souffrances pour l'ensemble des personnels et des élèves. Et ce n'est pas la mise en œuvre nationale du passage aux PAS (successeurs des PIAL), après une courte évaluation sans restitution dans 4 départements, qui devrait arranger les choses sur le terrain puisque ce changement se traduit par une éviction du rôle des MDPH.

- ou bien du manque cruel d'enseignant·es. En effet, nationalement, l'enquête SNES-FSU (confirmée par le SNPDEN et non contestée par le ministère) relevait encore que 55% des établissements manquaient d'au moins un·e enseignant·e à la rentrée. Si, à l'image de l'Ouest français (Rennes, Bordeaux), notre académie s'en sort un peu mieux, ce sont tout de même au moins un établissement sur cinq de l'académie, d'après nos retours, qui a fait sa première semaine avec des équipes enseignantes incomplètes.

- Enfin, alors qu'on nous annonçait à grand renfort de communication, une forte préoccupation pour les questions de santé mentale au sein de la jeunesse... là aussi, les personnels médico-sociaux et les Psy-EN sont en sous-effectifs. Notre académie ne pourrait parvenir à proposer un vrai maillage territorial dans ses CIO sans personnels non-titulaires et ce ne sont pas les gadgets techno-solutionnistes de notre présidente de

région, avec une application, hébergée par une société de Pierre-Édouard Stérin, aux contenus en lien avec Tiktok, qui vont y remédier.

115 Et la violence du récent drame d'Antibes montre encore une fois que les personnels sont en première ligne et que les idées d'Extrême-droite tuent, puisque le jeune inculpé était connu pour ses positions islamophobes et antisémites.

Nous dénonçons enfin la logique démago-sécuritaire du ministère de l'intérieur qui persévère dans des campagnes de fouilles systématiques des sacs des élèves à l'entrée des EPLE alors que c'est à cette occasion qu'une collègue AED a été poignardée l'année dernière.

120 La généralisation du dispositif "*Portable en pause*", les élèves devant laisser leurs téléphones (et autres objets connectés) à la maison ou les déposer dans des casiers ou pochettes en établissement, ne se traduit pas réellement de manière claire et partout identique. Devant les montants engagés, certaines collectivités, comme le Conseil départemental de la Sarthe, se sont refusées à investir dans des mobiliers dédiés. Au final, pas grand changement... A l'inverse, les outils numériques (ENT, Pronote...) ne rendent plus les communications possibles le week-end et chaque jour entre 20 h et 7 h.

125 La ministre s'est également faite le chantre de l'Intelligence Artificielle, prétendant même la mettre à disposition des enseignant.es pour « préparer leurs cours ». Des cours d'initiation à l'Intelligence Artificielle seront obligatoires en classe de 4e (déjà expérimentés l'an dernier) et dans certaines classes de 2nde. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'IA, à ses bonnes pratiques et à ses limites.

Concernant les non-titulaires, nous assistons à une rentrée encore plus détériorée et chaotique que les années précédentes. Comme d'habitude, le non-respect du barème d'affectation a eu pour conséquence que des collègues en CDI ou avec plusieurs années d'ancienneté en CDD n'aient pas de proposition de contrat/mission tandis que des collègues avec peu d'ancienneté ont été nommé·es à l'année, à temps plein.

135 Cette année, la nouveauté vient de France Travail : Le partenariat avec ce service public a produit la naissance d'une nouvelle forme de non-titulaires POE (Pôle Emploi). Alors que, par le passé, une vingtaine de collègues étaient recruté·es, pour la rentrée 2025, ce sont 70 nouveaux·elles collègues qui rejoignent les rangs des non-titulaires de l'académie. Souci : ces dernier·ères sont affecté·es avant les personnels déjà dans le « circuit ». Ainsi, en Loire-Atlantique et Maine et Loire, des collègues de Lettres Modernes sont actuellement sans contrat. Et comble de l'ironie, d'autres départements, comme la Mayenne, n'ont pas assez d'enseignant·es dans cette même discipline.

140 Autre modalité dont on nous annonçait pourtant l'extinction progressive : les contractuel·les alternant·es, qui se sont multiplié·es en cette rentrée, tout particulièrement en Sarthe sans que l'obligation légale de leur attribuer un·e tuteur·rice ne soit pour autant partout remplie.

145 Enfin, nous souhaitons ici dénoncer la chasse aux enfants, nos élèves, qui s'exerce dans nos départements et sur tout le territoire : familles de migrants expulsées récemment de leurs logements à Saint-Nazaire ou, au printemps dernier, à Nantes. Le travail avec RESF doit s'amplifier et la vigilance de toutes et tous doit être maintenue pour donner la liberté à ces enfants d'étudier et de vivre en paix sur le territoire français.

Collège

155 Plus spécifiquement au collège, les programmes de français, mathématiques et anglais sont modifiés pour la classe de 6ème. En EMC, les modifications annuelles poursuivent leur déploiement avec, cette année, la 4ème. Le DNB est encore modifié avec un nouveau barème pour la session 2025 : 40 % de la note finale en contrôle continu et 60% pour les épreuves terminales. Il est par ailleurs inacceptable que la profession apprenne, une fois la rentrée effectuée, les modifications des modalités d'examen.

160 De même, le plan « Avenir » censé ajouter des plages horaires dédiées à l'orientation, à chaque niveau du collège (6e à 3^e), et des formations spécifiques sur l'orientation adressées aux PP de 3ème, faites par des Psy-EN, ne semble, pour l'instant, reposer sur pas grand-chose de concret... Sans doute, tout cela est-il à venir...

Nous continuons enfin à être opposé·es aux groupes de niveaux du « Choc des savoirs », au Pacte et aux évaluations nationales standardisées et demandons leur suppression.

Lycée

Sur le modèle de ce qui se fait pour le français, tous les élèves de voie générale et technologique passeront une épreuve anticipée de maths en classe de 1^{ère}. En EMC, les modifications annuelles poursuivent leur déploiement avec, cette année, la classe de 1^{ère} (filières générales et technologiques). Depuis Blanquer, le lycée n'en finit pas de subir les soubresauts d'une réforme complètement dysfonctionnelle... Pour mieux dissimuler la totale absence de réponse au « problème » qu'est Parcoursup, le ministère entend réintroduire le Plan Local d'Évaluation (PLE) pourtant repoussé en son temps... Nous réaffirmons notre totale hostilité à cette tentative de caporalisation qui, d'ailleurs, ne pourra éclipser le scénario ubuesque du double bulletin avec des évaluations coefficient 0. Enfin, le stress généré continuellement par les notes de contrôle continu dès la classe de 1^{ère} est désastreux pour les élèves et nuit à leur santé mentale.

Réforme des concours

Le Ministère indique que « pendant deux ans, afin de permettre aux étudiants en cours de Master et de préparation de s'y présenter, les concours seront ouverts aux niveaux bac + 3 et bac + 5 ». Ce n'est pourtant qu'à moitié vrai. Les statuts le prévoient mais le Ministère projetterait en réalité de n'ouvrir les deux sessions (ancien et nouveau concours) que dans certaines disciplines aux CAPES/CAPET et au concours CPE. Cela représenterait, certes, la grosse majorité des postes aux concours... mais, dans toutes les autres sections, seul le concours en L3 serait ouvert. Par ailleurs, dans l'hypothèse où un·e candidat·es peut s'inscrire aux deux concours (L3 et M2), les épreuves de certains concours (qui, selon le ministère, ne connaissent « pas de problème d'attractivité » : CPE, documentation, philo, histoire-géo, SVT, SES, arts plastiques, EPS, NSI), se dérouleraient en même temps, ce qui l'empêcherait de les passer effectivement tous les deux. Il est manifeste que le Ministère souhaite basculer au plus vite sur le nouveau concours. Le SNES et la FSU se sont pourtant opposés à cette mauvaise réforme et continuent de demander la réouverture de la concertation sur les conditions d'entrée dans le métier et les modalités des concours.

Vote POUR à l'unanimité des présent·e·s



Action

220

- Le **18 septembre**, le Conseil syndical du SNES-FSU de Nantes appelle **à la grève et à participer aux manifestations** lancées par une intersyndicale interprofessionnelle qui regroupe les principales organisations syndicales françaises.

225

Le Conseil syndical rappelle l'existence de caisses de grève dont la caisse de solidarité du SNES.

Par ailleurs, il rappelle la vigilance à avoir avec les élèves qui sont en lutte dans les lycées afin d'assurer leur protection et la défense de leurs droits à manifester.

230

- Le Conseil syndical du SNES-FSU de Nantes appelle les collègues à participer à la **journée internationale pour le droit à l'avortement (27 septembre à Nantes)**.

235

- Le Conseil syndical du SNES-FSU de Nantes appelle les collègues à participer à la "**Marche des résistances : Climat, Justice, Libertés**" du **28 septembre** prochain.

240

- Le SNES-FSU consulte ses représentant·es pour l'organisation d'une action spécifique dans les académies et/ou au niveau national, mais **le 9 octobre**, c'est avec tous·tes **nos collègues psychologues** que nous manifesterons pour la défense et la revalorisation de notre profession.

- Le Conseil syndical du SNES-FSU de Nantes incite les collègues

245

- à **investir pleinement les listes au CA** dans les établissements. Les luttes récentes, notamment lors du « Choc des savoirs », ont montré l'intérêt d'investir encore cet espace.

250

- à s'emparer de l'**enquête du SNES en lien avec l'Alliance Écologique et Sociale (AES)** pour la **rénovation écologique et énergétique du bâti scolaire** public : <https://enquete-renovation-bati-scolaire-aes.org/>

- à s'inscrire nombreux·ses aux **stages proposés par la section académique** et notamment le stage sur l'Extrême Droite le 15 janvier.